

Droit des pratiques anticoncurrentielles

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9ADPCC

Présentation

Le cours permet d'approfondir l'ensemble du droit des pratiques anticoncurrentielles de l'Union européenne.

Tout d'abord, il revient sur toutes les notions de droit matériel des pratiques anticoncurrentielles (Marché pertinent - Activité économique - Affectation du commerce entre Etats membres - ententes illicites - abus de position dominante) en fonction, notamment, de l'actualité jurisprudentielle et législative. Ensuite, il s'attache à la présentation des différents mécanismes de mise en œuvre des articles 101 et 102 TFUE (public enforcement - private enforcement), qui existent tant au niveau européen que national.

Évaluation

S1 Écrit/ S2 Oral